

Affirmation et Mise en Œuvre du Projet Européen

De la CECA à l'Union Européenne (1951-2024)

THÈME 2 - Mémo 7/11 - Fiche de révision pour le Brevet

Introduction

La période de 1945 à 1957 a été importante pour l'affirmation et la mise en œuvre du projet européen ; elle est marquée par des efforts pour développer la coopération et l'intégration entre les nations européennes et éviter ainsi des guerres. Cette construction européenne est aussi liée à la Guerre froide et à la division de l'Europe en deux « blocs ».

1. Pourquoi Construire une Europe ?

- **Reconstruire après la 2e Guerre mondiale**
- **Début de la Guerre froide** : Division de l'Europe en deux blocs
- **Maintenir la paix en Europe** : Éviter de nouvelles guerres
- **Développer et enrichir les économies** : Coopération économique
- **Schuman et Adenauer** : Désirent construire cette Europe

2. Débuts de l'Europe : 1951-1957

A. Déclaration Schuman (1950)

Le 9 mai 1950, le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, propose la création d'une organisation européenne chargée de gérer la production du charbon et de l'acier. Cette proposition est à la base de la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.) l'année suivante.

B. Traité de Paris (1951) - La CECA

- **1951** : 6 pays s'unissent pour le charbon et l'acier (CECA)
- **Signé à Paris le 18 avril 1951** : France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg
- **Entre en vigueur en 1952**
- Communauté supranationale qui vise à intégrer les industries du charbon et de l'acier de ces pays
- Créant ainsi une interdépendance économique qui contribue à prévenir de futurs conflits

C. Traité de Rome (1957) - CEE et CEEA

- **1957** : Ces 6 pays s'unissent pour créer un marché commun : CEE
- Établissant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (C.E.E.A.)
- Ces traités posent les bases pour la création d'un marché commun
- Éliminant les barrières douanières et encourageant la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux

3. Élargissement de la C.E.E.

- **1957 : 6 pays fondateurs** (France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg)

- **1986 : 12 pays**
- **2013 : 28 pays**
- **2020 : 27 pays** (après le Brexit)

4. De la C.E.E. à l'U.E.

A. Traité de Maastricht (1992)

- **Création de l'UE avec le Traité de Maastricht en 1992**
- La CEE devient l'Union Européenne (U.E.) et regroupe 15 pays
- En juillet 2013, elle en compte 28

B. Union Monétaire et Économique

- **2002** : L'euro devient la monnaie européenne
- Quelques pays utilisent l'euro
- **Zone Euro** : L'ensemble des pays de l'U.E. qui ont adopté l'Euro comme monnaie unique

C. Création de la Citoyenneté Européenne

- Nouvelles politiques communes
- Liberté de circulation dans l'UE

D. Les Institutions Européennes

La mise en œuvre du projet européen implique également la création d'institutions telles que la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen et la Cour de justice de l'Union européenne. Ces institutions jouent un rôle clé dans la prise de décision et la gouvernance de l'Union européenne.

5. L'U.E. en Difficulté

- **Depuis 2000** : Une partie des citoyens n'est pas satisfaite de cette Union européenne
- **Crise financière** : Monnaie commune sans politique fiscale commune
- **Espace Schengen** : Favorise la crise migratoire
- **Sécurité de l'UE** : Inefficace face au terrorisme
- **Brexit (2020)** : Départ du Royaume-Uni de l'UE
- **Guerre en Ukraine** : Politique commune de défense ?

□ DATES IMPORTANTES

- **1951** : création de la CECA
- **1957** : traité de Rome (CEE et CEEA)
- **1992** : signature du traité de Maastricht, la CEE devient l'U.E.
- **2002** : l'euro devient la monnaie européenne
- **2021** : le Royaume-Uni quitte l'UE (28 à 27 membres)

□ PERSONNAGES CLÉS - LES 6 FONDATEURS

- **Jean Monnet** : Un des 6 fondateurs de la C.E.E.

- **Robert Schuman** : Un des 6 fondateurs de la C.E.E. (ministre français des Affaires étrangères, déclaration du 9 mai 1950)
- **Konrad Adenauer** : Un des 6 fondateurs de la C.E.E. (chancelier allemand)
- **Paul-Henri Spaak** : Un des 6 fondateurs de la C.E.E.

□ VOCABULAIRE ESSENTIEL

C.E.E. (Communauté économique européenne) : Créée en 1957 par le traité de Rome, son but est de rapprocher les économies des 6 pays qui la composent à l'origine. En 1992, elle devient l'Union européenne (U.E.) et regroupe 15 pays. En juillet 2013, elle en compte 28.

Espace Schengen : En 1985, cinq pays de l'Union européenne (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas) ont convenu de supprimer les contrôles d'identité aux frontières qui leur sont communes. Cet accord a donné naissance à un territoire sans frontières intérieures appelé l'Espace Schengen (du nom de la ville luxembourgeoise où l'accord a été signé en 1985).

Supranational : Au-dessus des nations, signifie « à un niveau supérieur aux gouvernements nationaux ». Cela signifie que certaines décisions européennes s'imposent obligatoirement aux États membres qui ont accepté que leurs lois soient dans ces cas « inférieures » aux décisions supranationales.

Union européenne : Créée à l'origine par 6 États en 1957 sous le nom de C.E.E., elle rassemble depuis 2013 vingt-huit membres. L'U.E. met en place une zone de libre-échange, des institutions politiques, des politiques économiques communes (politique agricole commune, Euro) et prévoit également des politiques communes en matière de sécurité, de relations extérieures...

Zone Euro : L'ensemble des pays de l'U.E. qui ont adopté l'Euro comme monnaie unique.

★ POINTS ESSENTIELS À RETENIR ★

- **Objectifs** : Paix, coopération économique, reconstruire après 1945
- **CECA (1951)** : 6 pays (charbon et acier) - base de la construction européenne
- **CEE (1957)** : Traité de Rome, marché commun, libre circulation
- **Élargissements** : 6 pays (1957) → 12 (1986) → 28 (2013) → 27 (2020)
- **UE (1992)** : Traité de Maastricht, citoyenneté européenne, euro (2002)
- **Institutions** : Commission, Parlement, Conseil, Cour de justice
- **Difficultés actuelles** : Crise financière, migration (Schengen), terrorisme, Brexit (2020)

La période entre 1945 et 1957 représente ainsi une étape cruciale dans la restructuration de l'Europe après 1945 et dans la construction européenne visant à favoriser la paix, la stabilité et la prospérité économique en Europe. La C.E.E. deviendra l'Union Européenne dans les années 90 avec de nouvelles difficultés dès les années 2000.